



by l'Académie du Bâtiment

## **C.E.B.F - Centre d'Expertise Bâtiment et Formation**

### **Maîtrisez les Clés de la Réception de Travaux**

- ❖ **Durée** : 1 journée / (7 heures)
- ❖ **Format** : Présentiel
- ❖ **Public** : Maîtres d'ouvrage - Maîtres d'oeuvre - Architectes - Avocats - Courtiers - Promoteurs - Juristes - Gestionnaires sinistres - Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études - Experts - Responsables de projet - Chefs de chantier - Responsables et Collaborateurs en administration de biens et syndics - Assureurs - Entreprises de BTP - Promoteurs - Huissiers
- ❖ **Prérequis** : Connaissances de base en conduite d'opérations de travaux et du bâtiment en général
- ❖ **Validation des prérequis** : Les prérequis sont validés par un entretien téléphonique préalable à la formation entre le stagiaire et le formateur + Questionnaire préalable à la formation rempli par le stagiaire
- ❖ **Tarif** : 500 € TTC
- ❖ **Délais d'accès** : Entre la prise de contact et la mise en place de la formation, il faudra compter 21 jours ouvrés à minima.
- ❖ **Modalités d'accès** : Contactez nous par mail à l'adresse suivante : [contact@academie-du-batiment.fr](mailto:contact@academie-du-batiment.fr) en indiquant votre Nom, Prénom, Numéro de téléphone afin de vous contacter selon les besoins. L'analyse des besoins et la vérification des prérequis seront effectuées lors d'un entretien téléphonique et d'un questionnaire préalable à la formation.
- ❖ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Notre Formation est adaptée aux personnes présentant un handicap. Nous évaluerons lors de l'entretien téléphonique vos besoins afin de mettre en place les moyens optimum au suivi de la formation. Si besoin, nous nous rapprocherons de nos partenaires afin d'être opérationnels le jour de la formation. (Agefiph).



by l'Académie du Bâtiment

- ❖ **Contact référent handicap** : El Bouri Rayan / [contact@academie-du-batiment.fr](mailto:contact@academie-du-batiment.fr) / 0745290834
- ❖ **Formateur** : Foed EL BOURI – Ingénieur ENSIP – 23 ans d'expérience (grands comptes et chef d'entreprise depuis 2010) – Expert de Justice près Cour d'Appel de Versailles.
- ❖ **Méthodes pédagogiques** : Expositive et active
- ❖ **Moyens pédagogiques** : Visuel, Powerpoint, et Exercice de mise en situation
- ❖ **Ressources pédagogiques** : Support Stagiaire, exercice d'application, présentation de cas réels
- ❖ **Moyen d'évaluation des acquis** : Quizz général sur les compétences acquises sur l'ensemble de la formation
- ❖ **Taux de satisfaction** : **100** %
- ❖ **Taux d'accomplissement** : **100** %
- ❖ **Taux d'atteinte des objectifs (Score Quizz Fin de Formation)** : **90** %
- ❖ **Objectifs de la formation** : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'acquérir les compétences nécessaires à la réception de travaux en définissant le régime juridique, les obligations contractuelles, en s'appropriant les différentes procédures, vérifications et responsabilités liées aux conformités et normes légales.

## ❖ Objectifs de séquences : Intitulé des séquences :

- 01 Comprendre la réception des travaux
- 02 Étudier le régime juridique avant et après réception de travaux
- 03 Adopter les bons réflexes pour effectuer une réception de travaux
- 04 Comprendre la réception dans le cadre d'un CCMI
- 05 Gérer les réserves lors d'une réception de travaux
- 06 Comprendre le rôle du Maître d'Oeuvre lors de la réception

## ❖ Parcours Pédagogique :

1. Comprendre la réception des travaux (**Durée : 30 minutes**)
  - Définition de la réception ?
  - Dans quel cas la réception peut-elle être tacite ?
  - Qu'est-ce que la réception judiciaire
2. Étudier le régime juridique avant et après réception de travaux (**Durée : 2 heures**)
  - Quels sont les transferts de responsabilités au moment de la réception
  - Comment faire jouer les garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement et la garantie décennale
  - Connaître la procédure de règlement final des comptes
3. Adopter les bons réflexes pour effectuer une réception de travaux (**Durée : 1.5heures**)
  - Assurer les opérations préalables à la réception
  - Identifier les rôles respectifs des intervenants
4. Comprendre la réception dans le cadre d'un CCMI (**Durée : 1 heure**)
  - Réception avec l'assistance d'un professionnel
  - Réception sans l'assistance d'un professionnel
5. Gérer les réserves lors d'une réception de travaux (**Durée : 30 minutes**)
6. Comprendre le rôle du Maître d'Oeuvre lors de la réception (**Durée : 30 minutes**)

## **EVALUATION GÉNÉRALE SOUS FORME DE QCM (Durée : 30 minutes)**